

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### 1. Commande

Par la commande le client se déclare d'accord avec l'application exclusive des conditions générales de vente de la Sika Belgium SA. Les commandes sont supposées être acceptées et exécutées exclusivement suivant ces conditions générales, qui priment sur les conditions éventuelles d'achat du client et sur les éventuelles clauses divergentes mentionnées dans la commande du client.

### 2. Contrôle de la commande et de la facturation - Plaintes

Toute réclamation relative aux marchandises livrées doit être formulée par lettre recommandée endéans les 48 heures suivant la réception de la marchandise – aussi bien pour une livraison effectuée par la Sika Belgium SA que pour l'expédition des marchandises ou un enlèvement de marchandises effectué par le client.

Au-delà de ce délai, plus aucune plainte ne sera acceptée pour non-conformité, vices apparents de la livraison, ou défauts d'emballage. Les plaintes concernant la facturation doivent se faire par lettre recommandée dans les 8 jours suivant la réception de la facture.

### 3. Transport et stockage

Les livraisons se font suivant ordre et au seul risque de l'acheteur, même au cas où la Sika Belgium SA organise le transport. La Sika Belgium SA ne peut en aucun cas être rendue responsable des dommages directs ou indirects, ni de tout autre dommage émanant de livraisons tardives, endommagées ou erronées en vertu du transport. Le client s'engage à conserver les produits dans les meilleures conditions possibles, en tenant compte de la date d'expiration qui est indiquée sur les emballages.

### 4. Prix

Nos prix sont calculés départ magasin, sauf conditions spéciales indiquées dans l'offre ou dans notre tarif.

### 5. Réserve de propriété

Tous les produits fournis restent notre propriété jusqu'au paiement complet. La réserve de propriété est également de rigueur lors du paiement par chèque ou par traite jusqu'au moment de l'encaissement.

### 6. Litiges

Compétence et droit applicable. Lors d'une contestation concernant une livraison ou une facturation, seuls les Tribunaux de Flandre-Orientale, division Gand, sont compétents. Sur cette livraison ou facturation, seul le droit Belge est d'application.

### 7. Conditions de paiement

Nos factures sont payables au siège de notre société, 30 jours date de facture, sauf si d'autres conditions de paiement sont mentionnées formellement sur la facture.

En cas de non-paiement de la facture à la date d'échéance, un intérêt de 10.5 % est calculé de plein droit, sans mise en demeure, à partir de la date d'échéance.

En outre, en cas de non-paiement à la date d'échéance, le montant de la facture sera majoré de plein droit de 15% à titre de clause de préjudice forfaitaire avec un minimum de 150 Euro.

Les paiements tardifs seront imputés d'abord sur les intérêts échus et sur la clause de préjudice, et ensuite sur les plus anciennes factures.

### 8. Garantie

La Sika Belgium SA garantit que les produits fournis sont conformes, à la date de livraison, aux prescriptions techniques qui sont en cours au même moment.

La garantie que la Sika Belgium SA donne sur ses produits n'est valable que jusqu'à la date de validité mentionnée sur les emballages.

La garantie ne couvre pas les préjudices résultant d'un usage incorrect ou anormal, ou d'un manque de soin ou d'une faute commise par le client.

La garantie de la Sika Belgium SA concernant la livraison de produits présentant un défaut, est limitée à un remplacement des matériaux défectueux.

Sauf en cas de fraude, de faute intentionnelle ou de faute grave, Sika Belgium NV ne peut pas voir sa responsabilité engagée et ne peut pas se voir imposer de payer des indemnités pour tout dommage immatériel, dommage indirect ou conséquent (y compris mais ne pas limité à) un manque à gagner, une perte de chiffre d'affaires, une perte de revenus, une réduction de la production, des frais administratifs ou des coûts de personnel, une augmentation des frais généraux, une perte de clientèle ou des créances de tiers ou dommage purement esthétique.

La responsabilité de la Sika Belgium SA est toujours limitée au montant d'achat du produit pour lequel la responsabilité de la Sika Belgium SA a été établie.

L'information et les recommandations sont fournies par la Sika Belgium SA de bonne foi, en tenant compte de la connaissance technique actuelle, de l'expérience pratique du produit et de l'application standard du produit sous des conditions normales. L'utilisateur doit agir, lors de l'application, comme prescrit ci-après:

"La fourniture d'un produit se fait toujours conformément aux prescriptions et conditions de la fiche technique du produit, et conformément aux conditions générales de la Sika Belgium SA. Les prescriptions concernant l'application et l'utilisation de produits Sika, sont basées sur la connaissance technique et sur l'expérience acquise avec ces produits au moment de la vente. L'information technique et les prescriptions de la fiche technique sont valables pour autant que les produits mentionnés soient stockés, traités et appliqués, après la livraison, dans des circonstances normales, conformément à nos prescriptions et suivant les règles de l'art. L'utilisateur doit, pour chaque utilisation tester les produits sur leur maniabilité, ceci dans le cadre de l'application prévue par lui et de l'objectif final.

Une application avec modification d'un ou plusieurs paramètres d'exécution (par exemple les matériaux, les substrats utilisés, les conditions extérieures lors de l'application), ou une application déviant de ces prescriptions, se fait toujours au seul risque et sous la responsabilité exclusive de l'utilisateur. La Sika Belgium SA ne peut pas être considérée comme responsable d'une mise en œuvre ou d'une application fautive de ses produits par l'utilisateur. L'utilisateur doit toujours, au moment de l'application des produits de la Sika Belgium SA, consulter la dernière version de la fiche technique qu'il peut trouver sur notre site web ([www.sika.be](http://www.sika.be)). Si l'utilisateur ne peut y trouver la fiche technique, celle-ci peut être obtenue sur simple demande auprès de la Sika Belgium SA. Lors d'éventuelles contradictions dans les documents émanant de la Sika Belgium SA, les stipulations de la dernière version de la fiche technique du produit concerné priment".

## SIKA BELGIUM SA

Venecoweg 37 · 9810 Nazareth · Belgium

Tél: +32 (0)9 381 65 00 · Fax: +32 (0)9 381 65 10 · [www.sika.be](http://www.sika.be)